Un violent Incendie à Herzeele

IL Y AURAIT 100.000 FR. DE DEGATS

Le feu a détruit la maison d'habitation de M. Depature, négociant à Herzeele. Celui-ci avait quitté sa commune à 3 heures du matin, se rendant au marché de Bailleul. Vers 5 heures 30, son épouse qui devait se rendre à Marcq-en-Barœul au train de 6 heures s'apprêtait à s'habiller quand elle fut suffoquée par une odeur âcre qui envahissait les appartements. Mme Depature examina les lieux et s'aperçut que la remise qui touchait la maison brûlait rapidement.

Elle appela ses parents couchant dans les pièces voisines, organisa les premiers secours et fit mander en hâte les pompiers de la commune. Mais déjà les flammes avaient attaqué le toit de l'immeuble et vers 10 heures, malgré les prompts secours, il ne devait plus rester que les quatre murs.

Peu de choses ont pu être épargnées et on estime les dégâts actuels à une centaine de mille francs dont quatre-vingt-dix seraient couverts par une assurance.

M. Desongis Louis, rentier, qui habitait avec ses enfants, perd à lui seul 20.000 fr. de mobilier.

Quant à la construction, elle appartient au docteur Heems Arthur, de Cassel, lequel serait assuré pour une quinzaine de mille francs.

Un Houplinois tué à Paris

Paris, 15. — Aujourd'hui, à 14 heures, un jeune homme, Gustave Maxiv, né à Houplines (Nord), le 21 décembre 1905, et demeurant à Issy-les-Moulineaux, qui était sur le marchepied d'un tramway à Issy-les-Moulineaux, a été broyé contre un camion en marche dans le même sens.

Les deux vieux étaient morts

Bruxelles, 15. De notre correspondant particulier. — Jeudi, dans la matinée, à Quiévrain, on a trouvé morts dans leur lit, deux époux âgés respectivement de 84 et 86 ans, M. et Mme Boncaut.

La gendarmerie a ouvert une enquête mais il résulte des premières constatations que la mort des deux vieillards serait naturelle.

Un attentat contre Wilhelmine (?)

La Haye, 15. — Les fenêtres d'un compartiment du train dans lequel voyageait la reine Wilhelmine ont été brisées au passage d'un autre train. La reine n'a pas été blessée.

A la suite de cet accident, le bruit a couru en Hollande qu'un attentat avait été commis contre la reine et qu'un coup de revolver avait été tiré sur elle pendant un voyage en chemin de fer.

Une terrible explosion en Belgique

DEUX OUVRIERS TUES

Bruxelles, 15. De notre correspondant particulier. — Jeudi dans la matinée une terrible explosion s'est produite à la poudrerie Cornil, à Châtelet. Deux ouvriers Victor Berlaimont et Emile Rémy, ont été tués.

Berlaimont portait à la tête une blessure profonde ; il est mort en arrivant chez lui où il avait été transporté. Rémy fut tué sur le coup ; il avait la tête absolument déchiquetée et l'abdomen déchiré.

Le bâtiment dans lequel l'explosion s'est produite s'est effondré totalement ; les vitres ont été brisées sur une longue distance.

On suppose que l'explosion a été causée par la présence d'un corps étranger dans la poudre versée aux broyeurs.

La Conférence du transit à la Société des Nations

Genève, 15. — La deuxième conférence internationale du transit et des communications a été inaugurée cet après-midi à trois heures, au siège de la Société des Nations. 33 pays étaient représentés dont l'Allemagne.

L'assemblée s'efforça de faciliter des conventions internationales pour le régime des chemins de fer. D'autre part, il devra être permis à chaque Etat de protéger comme il l'entend sa marine marchande.

Le sort et le domaine des pêcheurs

Une réunion du Conseil Départemental de la Pêche a eu lieu à la Préfecture du Nord, dans le cabinet de M. le Préfet, qui présidait.

Le Conseil a donné avis défavorable à la création du permis de pêche, déjà repoussé par le Syndicat des Pêcheurs.

M. le Préfet a présenté un rapport extrêmement documenté sur la pollution des eaux et sur les projets d'épuration en cours d'exécution. Grâce à l'effort des industriels des résultats satisfaisants ont été obtenus dans le Nord et les pêcheurs peuvent compter sur un rendement appréciable de leur distraction favorite.

La réfection des routes départementales et voies navigables

Une série d'adjudications ont eu lieu à la Préfecture pour la réfection des routes.

Vingt lots étaient proposés.

Les adjudicataires ont été : MM. Dessaint-Yserman, de Cambrai ; Paindavoine frères, de Lille ; Zylinski, de Valenciennes ; Averland, de Malo-les-Bains ; Gaillcdrat, boulevard Bianchi, Paris ; Pluquet, de C... ; Provost, de Courtrai ; Bocaliut, à Haut-Lieu ; Arnould, de Saint-Quentin ; Lacourt-Laude, de Villereau ; Blavet, d'Avesnes-sur-Helpe.

Sept lots n'ont pas trouvé d'adjudicataire.

Avec un rabais de 6.50 %, la Société de Travaux Publics et Reconstitution, avenue des Champs-Elysées, Paris, a été déclarée adjudicataire des travaux de terrassement et maçonnerie à exécuter sur le canal du Nord, section d'Arleux à Péronne.

Signalons que la concession de distribution d'énergie électrique à Poix-du-Nord a été accordée à la Société d'Electricité de Valenciennes-Anzin.

A la Société des Agriculteurs du Nord

LE PRIX DES ALCOOLS — LES ARRACHEUSES DE BETTERAVES — LES SPECULATIONS SUR LE BLE — LES EQUIVALENTS FOURRAGERS DANS LA NOURRITURE DU BETAIL

La Société des Agriculteurs du Nord a tenu à l'Hôtel Maréchal, sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Wemaer.

MM. Ch. Desprez, H... vice-présidents; Debuchy, ancien président ; Merchier, secrétaire général ; Montsarrat, secrétaire-archiviste ; Bonduel, secrétaire administratif, G. Potié ; Malaquin, étaient présents.

M. le Préfet du Nord s'était fait excuser.

Un compromis a été conclu avec l'Etat pour la fixation du prix des alcools, qui a été arrêté à 350 francs l'hectolitre pour cent degrés. Les distillateurs paieront les betteraves en conséquence.

On insiste pour que la discussion du prix des alcools vienne au plus tôt à la Chambre.

La machine type pour l'arrachage mécanique des betteraves n'a pas été encore réalisée, bien que le concours de Phalempin ait fourni de précieux enseignements et que certains modèles aient retenu l'attention.

Les spéculations sur le blé font l'objet d'un entretien assez long de l'assemblée, où il est donné lecture de la circulaire de M. Chéron, qui invite les agriculteurs à y prendre garde.

M. Leroy, professeur à l'Institut Agronomique, présenta une étude approfondie des principes qui doivent présider à l'emploi des équivalents fourragers dans la nourriture du bétail.

La conférence de M. Merchier sur les « Assurances Agricoles » a été remise à une date ultérieure.

A la suite de la réunion, un banquet fut servi aux membres de l'assemblée.

L'œuvre du Retour au Foyer

Le Retour au Foyer, qui continue à collaborer à la reconstitution de nos régions dévastées, vient de tenir son assemblée générale à son siège social 12 rue du 4-Septembre, à Paris, sous la présidence de M. Paul Distère, et la présidence d'honneur de M. William Nelson Cromwell, le grand philanthrope américain.

Il a été rappelé au cours de cette séance que l'œuvre fondée en 1917, avait distribué à ce jour pour plus de 3.200.000 francs de secours en mobiliers, arbres fruitiers, graines, animaux domestiques, ..., layettes, lait aux nourrissons, et contribué à la reconstruction de communes détruites.

A l'avenir, cette Société se consacrera plus spécialement dans la lutte contre la mortalité infantile et dans la rénovation artistique de la dentelle de Valenciennes.

Cessions de commerce des sinistrés

UNE PROPOSITION DU DEPUTE INGHELS

Inghels vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à dédommager le locataire d'un fonds de commerce privé du droit de report au bail, sur un immeuble reconstruit.

L'article unique est ainsi conçu : « L'article 9 sur la loi du 25 octobre réglant les droits et obligations résultants des baux d'immeubles atteints par faits de guerre ou situés dans les localités évacuées ou envahies, est modifié comme suit :

Ajouter à l'article 9 :

« En cas de cession différente par de propriétaire sinistré des droits de l'immeuble endommagé, et des droits à indemnités afférents aux dommages de guerre privant le premier sur bénéfice du droit de report au bail prévu par l'article 6, celui-ci aura droit de réclamer au propriétaire une indemnité correspondante au préjudice causé.

Elle sera fixée par le tribunal ».

Dans la gendarmerie

Le chef de brigade de 3e classe Mailly, du peloton mobile n. 27, est nommé de 2e classe.

Les chefs de brigade de 4e classe Harlay, d'Estaires, et Prouveur, de Solre-le-Château, sont nommés de 3e classe.

Sont nommés chefs de brigade de 4e classe les gendarmes Rey, de Dunkerque qui passe à Liévin; Pontacq, de Liévin, qui passe à Arras; Libossart, de Boulogne-sur-Mer, qui passe à Desvres.

Le chef de brigade de 3e classe Collier, de Desvres, passe à Calais; le chef de 4e classe Harlay, de Liévin, passe à Berck ; le chef de brigade de 4e classe Monsaurer, d'Arras, passe à Avion.

Tribune de l'Enseignement

L'indemnité de vie chère pour les fonctionnaires

M. Paul Deghilage nous communique la lettre suivante :

Je viens de prendre connaissance de la communication relative à la question de l'indemnité de vie chère pour les fonctionnaires. Si, comme il apparaît, cette indemnité était portée de 720 à 1.800 francs sans autre modification elle consacrerait davantage encore ce que nous considérons avec juste raison comme une injustice.

Sans vouloir établir de comparaison avec les gros fonctionnaires qui, jouissant déjà de traitements importants, touchent en surplus de tor les indemnités de vie chère, nous ne pouvons que déplorer de voir les fonctionnaires célibataires gagnant 6.900 fr., les mariés sans enfants avec 8.000 fr., les mariés avec deux enfants gagnant 10.600 fr. et les mariés avec plus de deux enfants touchant 12.000 fr., exclus du bénéfice de l'indemnité spéciale.

Cette question soulevée en fin de réunion lors du meeting du 21 Octobre ne fut malheureusement pas suffisamment envisagée, puisque la communication de ce jour n'en fait pas mention.

J'insiste donc tout particulièrement auprès de MM. les Parlementaires du Nord qui ont bien voulu nous assurer de leur concours pour que tous leurs efforts tendent tout spécialement à un réajustement des salaires basés sur l'indice du coût de la vie (indemnité de 1800 fr.) au bénéfice de tous, prenant à nos yeux le caractère d'un-à-compte immédiat en attendant le vote des nouvelles échelles de traitements qui doivent être établies avant le 31 Décembre 1924.

Paul DEGHILAGE,

Secrétaire de la Section du Nord du Syndicat National des Instituteurs.

Les tarifs des chemins de fer économiques du Nord

Art. 1er. — Sont approuvés les avenants intervenus le 24 août 1923 entre le Préfet du Nord, au nom du département et la société générale des chemins de fer économiques, en vue :

1° De majorer jusqu'au 31 décembre 1925, les tarifs sur les lignes d'intérêt local de Solesmes à Quiévy et de Lourches à Cambrai ;

2° De proroger la majorité temporaire des tarifs en vigueur et de majorer les frais accessoires sur le réseau dit « Groupe du Nord » pour la même période.

Art. 1°. — Est approuvé l'avenant intervenu le 24 août 1923 entre le Préfet du Nord au nom du Département et l'Administrateur séquestre du réseau du Cambrésis, en vue de majorer les tarifs sur ce réseau jusqu'au 31 décembre 1923, avec prorogation éventuelle jusqu'au 31 décembre 1925.

DANS LES P. T. T.

Paris, 15. — Promotions dans les P. T. T. publiées par l'« Officiel » : Ingénieurs ordinaires : les élèves ingénieurs désignés ci-après, sortant de l'Ecole supérieure ... à Lille, M. Dauvin.

Mutations : Sont nommés à la direction de la Seine, Mme Boyer, dame employée à Amiens, direction.

Mutations : Sont nommés à Lille, direction, Mlle Crapet, dame dactylographe à Lille, chèques.

Sorties de fonctions, retraites : M. Burgue, directeur régional à Lille.

Disponibilités : Mlle Bonhomme, dame dactylographe à Lille, direction.

EN DEUX LIGNES

Paris.— Clôture 30e congrès Meun. M. Chéron fait appel union consommat. et product.

Nimes. — Rhône et Durance débordent. Routes inondées. Bas quartier villes également.

Paris. — Année prochaine, grand raid transafrican avec auto-chenilles. 10.000 kilomètres.

Varsovie. — Signée hier convention arbitrage entre Pologne et Autriche.

Madrid. — Les Souverains et le dictateur de Rivera partiront ce soir pour l'Italie.

Londres. — Duc de Cumberland mort à 78 ans. Toujours germanophile rayé ordre Jarretière.

Varsovie. — Ministre Intérieur annonce mouvement gréviste toutes industries terminé.

Paris. — Proposit. adressée Ministre Intér. pour protect. travailleurs algériens en France.

Lisbonne. — Le nationaliste Génestral Machado chargé de former le nouveau cabinet.

Montauban. — Consei munnic. vota félicit. M. Brun et prés. cons. g. Seine, attitude env. Midol.

Paris. — Court-circuit prov. incendie velum. lumin. exposit. Canadienne. Rapidement éteint.

Paris. — Augustine Wirer décédée suites avort. Complice Mme Grosse recev. contrib. ar.

Paris. — Trouvé blessé dans chamb. vil. fracturée, un Allemand agress.. recher. Mystère.

Amiens. — Sa femme évanouie. M. Dard voulut la jeter dans un puits mourir avec. Sauvés.

Blois. — Depuis longtemps troncs égl. se dévalisaient. Hier sacristain pris flagrant délit.

Epinal. — Arrêtée Thaon, jeune bonne qui vola 80.000 francs de bijoux à sa patronne.

Autun. — Menacée d'être étranglée. Mme Gaudiard 54 ans, tua coups bouteille mari ivrogne.

Angora. — Annoncée proch. arrivée général Weygrand négoc. avec Turquie. Relat. France.

DERNIERE HEURE

Des explications sur l'attitude du Kronprinz et du Kaiser

Le chargé d'affaires d'Allemagne est venu fortuitement en donner aux Ambassadeurs à Paris

Paris, 15. — Par une coïncidence qui n'était peut-être pas tout à fait fortuite, le chargé d'affaires d'Allemagne s'est rendu au Quai d'Orsay, à 7 h. 30, alors que la Conférence des Ambassadeurs délibérait encore et il a demandé à voir le directeur des affaires politiques.

D'ordre de son gouvernement, M. de Hoesch venait entretenir M. Peretti Della Rocca des dispositions du cabinet de Berlin à l'égard du Kronprinz et du Kaiser.

Le Kronprinz a renoncé à tous ses droits à la couronne, donc...

En ce qui concerne le Kronprinz, il y a longtemps, a déclaré M. de Hoesch, qu'il avait sollicité du gouvernement allemand l'autorisation de rentrer en Allemagne. En octobre dernier, il avait encore renouvelé sa demande. Le gouvernement, qui comprenait alors des socialistes, n'avait pas cru devoir refuser cette autorisation, en raison du fait que le Kronprinz a renoncé à tous ses droits à la couronne et il est devenu un sujet allemand ordinaire. Il s'est en outre engagé à ne prendre part à aucune action politique. C'est en toute indépendance qu'il a choisi le moment de son départ de Hollande.

Quant à son père, on ignore à Berlin, ses intentions

Quant au Kaiser, il est faux, a déclaré également le chargé d'affaires, selon les rapports officiels allemands, qu'il ait formé le projet, ainsi que la presse l'a annoncé, de quitter Doorn. En tous cas, on ignore totalement à la Wilhelmstrasse ses intentions à cet égard.

M. Peretti Della Rocca a pris acte de ces déclarations et les a transmises aussitôt au Président du Conseil Français.

Un câblogramme de Wilhelm II

New-York, 15. — Un journal New-Yorkais publie un câblogramme de Doorn, signé de l'ex-Kaiser, dans lequel ce dernier dément toute participation au complot de Munich, ajoutant que, s'il avait été consulté, il se serait opposé au retour de l'ex-Kronprinz en Allemagne.

Les Ambassadeurs alliés ne sont pas d'accord

Des objections ont été présentées notamment par l'Angleterre

Paris, 15. — La réunion de la Conférence des Ambassadeurs commencée à 5 h. 30 n'était pas encore terminée à 7 h. 5.

On croit savoir que l'ambassadeur britannique a donné connaissance à la conférence des instructions reçues de son gouvernement et d'après lesquelles l'Angleterre désirerait s'abstenir de participer à toute démarche à effectuer en Allemagne concernant l'ex-Kronprinz et l'ex-Kaiser. En ce qui concerne le contrôle militaire interallié, le gouvernement anglais serait également opposé à toute sanction, tout en acceptant de s'associer à une démarche en vue d'obtenir la reprise des opérations de contrôle.

On s'étonne que l'Angleterre ait si vite oublié le danger du départ du Kronprinz de Hollande, qu'elle fit signaler il y a quelques jours par son ambassadeur à M. Poincaré.

Quant au contrôle militaire interallié en Allemagne, la France y attache bien plus d'importance encore.

Le maréchal Foch qui assistait à la séance de la Conférence a donné des précisions impressionnantes sur la reprise des armements en Allemagne.

Une nouvelle tentative auprès des gouvernements

M. Jules Cambon a donc soutenu la nécessité de la reprise du contrôle militaire interallié en Allemagne en toute indépendance et sans restriction.

Il fut assez éloquent pour obtenir de ses collègues une nouvelle tentative auprès de leurs gouvernements respectifs.

Ils vont donc soumettre à leur approbation le principe d'une injonction au respect du traité à adresser à l'Allemagne, injonction comportant, en cas de refus du Reich, des sanctions collectives d'ordre divers entre lesquelles les cabinets alliés auront à décider demain.

Plus d'argent du Reich pour les pays occupés

Plus de secours aux 2.000.000 de chômeurs, plus de salaires aux fonctionnaires

Dusseldorf, 15. — L'annonce que le Reich avait l'intention de ne plus verser de secours de chômage aux deux millions de sans-travail de la Rhénanie et de la Ruhr, alors qu'il continuait à les verser aux sans-travail du restant de l'Allemagne, a causé une profonde émotion dans les territoires occupés.

Les délégués financiers de toutes les municipalités des territoires occupés, de Dortmund à Mayence et Offenbach, se sont réunis aujourd'hui, à Cologne, pour s'occuper de la question.

Au cours des conversations qu'ils ont eues, il a été déclaré que le Reich entendait maintenant suspendre tous les paiements en territoires occupés, c'est-à-dire non seulement les paiements des secours de chômage, mais encore les paiements des salaires des fonctionnaires.

Les délégués financiers ont déclaré que si le Reich se dérobe à ses obligations, les pays occupés se verront obligés de ne plus payer les impôts à Berlin et de les conserver pour venir en aide aux sans-travail. De même les autres recettes du Reich devront être conservées pour le paiement des fonctionnaires rhénans.

Un allemand tué par une sentinelle

Dusseldorf, 15. — Cinq Allemands ont essayé, dans la nuit du 14 au 15 novembre, de pénétrer par escalade dans la cour d'un cantonnement, à Dortmund, dans le but probable de faire évader un prisonnier d'un poste allemand voisin. Les hommes, découverts par la sentinelle française, ont été sommés de s'arrêter. L'un d'eux s'étant jeté sur la sentinelle a été tué par cette dernière. Un autre allemand arrêté dans la cour du casernement, a donné les noms de ses camarades, qui ont été appréhendés par la police allemande, venue prêter main forte au poste français.

612 millions de livres notre dette à l'Angleterre

Le remboursement de cette créance préoccupe la Chambre des Communes

Londres, 15. — A la Chambre des Communes, en réponse à une question, M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, dit que les sommes avancées par la Grande-Bretagne à la France s'élèvent, y compris les intérêts, à environ 612 millions de livres sterling.

Un député demande si la France n'a pas déclaré que leur remboursement dépendra des versements de l'Allemagne. M. Neville Chamberlain répond évasivement. Il ne pense pas que la France ait déclaré qu'elle ferait face à ses engagements et il ajoute que ses Chambres ont voté 800 millions de crédits pour la Petite Entente.

M. Poincaré invité par le Sénat à s'expliquer sur la politique étrangère

Paris, 15. — Il a été décidé que la Commission sénatoriale des Affaires étrangères s'unirait à la Commission des Finances pour entendre M. Poincaré au sujet des crédits demandés par un certain nombre de nos alliés et amis. Il a été reconnu désirable d'entendre le plus tôt possible le Président du Conseil : 1 Sur les relations de la France avec ses alliés et associés de la guerre ; 2. Sur l'état politique et financier de l'Allemagne ; 3 Sur la situation dans la Ruhr et les résultats de l'occupation.

Ces désirs seront présentés à M. Poincaré.

Un vif incident au Congrès de la C. G. T. U.

L'« Agence Havas » nous transmet la dépêche suivante :

Bourges, 15. — Au Congrès de la C.G.T.U., un discours du citoyen Le Pen, minoritaire, a provoqué quelque effervescence. L'orateur a attaqué vivement le Parti Communiste qu'il a qualifié de parti de petits boutiquiers, anciens officiers, anciens sous-officiers et *jeunes arrivistes*, n'ayant aucun goût ni le moyen de déclencher la révolution. Il a ajouté que leur agitation factive n'était qu'un bluff et que sa portée ne dépasserait pas les prochaines élections. Il a terminé en disant que malgré toutes les décisions, les minoritaires resteraient à la C.G.T.U. pour y défendre contre les communistes l'autonomie et la liberté syndicales.

Dans une sacristie !

Agen, 15. — Guillaume-Joseph Encognère, 39 ans, curé de Moustier, vient de comparaître devant la Cour d'Assises de Lot-et-Garonne, pour y répondre de nombreux attentats à la pudeur commis dans la sacristie ou au presbytère sur douze garçons âgés de moins de treize ans.

Il a été condamné à quinze mois de prison.

Tut-Ank-Amon s'est encore vengé

Londres, 15. — M. Woolf Jool, un des membres de la mission de lord Carnavon lors de l'ouverture de la tombe de Tut-Ank-Amon, l'année dernière, vient de mourir en mer. Il se rendait en Egypte.

GROS LOTS

CANAL DE PANAMA

Le numéro 1.959.636 est remboursable par 250.000 francs — Le numéro 1.538.792 est remboursable par 100.000 francs. — Le numéro 1.856.612 est remboursable par 10.000 francs. — Le numéro 883.260 est remboursable par 5.000 francs. — Les cinq numéros suivants sont remboursables chacun par 2.000 francs : 270.058 ; 757.441 ; 1.087.016 ; 1.448.483 ; 1.602.725.

Les 50 numéros suivants sont remboursables chacun par 1.000 fr. :

50805	74165	118773	137228	153330	154539
172559	187257	208125	303771	358306	368669
477047	486073	493960	550670	732525	776928
792251	814305	853434	868796	870401	899552
904327	921814	969168	970014	1011720	1189247
1219948	1255198	1333914	1371403	1388731	1394861
1422567	1450027	1452685	1455210	1514559	1529270
1582508	1652130	1689202	1717810	1836800	1911424
1912905	1979876				

LILLE

Chapitre des vols

UN PIGEON-VOYAGEUR EST DISPARU

A l'exposition organisée par la Maison Colombophile, rue de Pas, M. Pierre Dordin, rentier à Hellemmes, 166, rue Carnot avait mis en vente 59 sujets.

Or, hier, M. Dordin constatait qu'on lui avait dérobé un de ses pigeons, ayant une valeur de 500 francs.

Le volatile disparu appartient à la race Putiman, c'est une femelle écaillée noire, à plumes blanches, portant la bague numéro 22.805, de l'année 1922.

M. Abbé, commissaire de police du 1er arrondissement, auprès de qui plainte a été déposée, a ouvert une enquête.

LE PORTEFEUILLE du GARÇON de CAFE

Il contenait 300 francs et M. Louis Bréhier demeurant 29, rue des Tanneurs, l'avait perdu au Café Moderne, Grand'Place, où il est employé en qualité de garçon. Or, M. Garnier, patron du dit café, retrouva dans les W.-C. de l'établissement un billet de 0.10 recollé d'une façon spéciale, ainsi que deux bouts de carton provenant du portefeuille perdu... mais pas pour tout le monde.

Plainte a été déposée au poste de police du 1er arrondissement pour vol par appropriation.

UN RAT DE CHANTIER S'EST FAIT PINCER

Au cours d'une visite domiciliaire opérée chez le sieur Fernand Coisne, 31 ans, artiste lyrique, présentement cimentier depuis une quinzaine de jours et demeurant en garni, 132, rue de Tournai, le service de la sûreté a fait d'intéressantes découvertes. C'est ainsi qu'ont été retrouvés une certaine quantité d'outils dérobés dans divers chantiers, ainsi que des légumes volés en des jardins de Lambersart et de La Madeleine.

Coisne, qui a passé des aveux concernant sept vols, mais sans donner toutefois des précisions concernant le lieux de ses opérations, a été déféré au Parquet par M. Perny. On recherche ses victimes.

DU CHARBON PAS CHER !

Les personnes dont les noms suivent ont fait l'objet d'un procès-verbal pour vol et recel de briquettes de charbon, au préjudice de la firme des « Pieux Franché » rue de Clichy, 54, à Paris, possédant un chantier, rue Faidherbe, à Lille.

Ce sont : 1. Louis Demagnez, 24 ans, pointeur, 110, rue de Tournai ; 2. Paul Baret, 18 ans, sans profession, 37, rue Saint-Sauveur ; 3. Emile Laoul, 17 ans, marchand de quatre-saisons, 20, rue Saint-Nicaise ; 4. Madeleine Brunswick, 23, rue Jemmapes, et 5. Alphonse De Pannemacker, 22 ans, marchand de quatre-saisons, 6, place Wicar.

Tristes nouvelles d'une disparue

ELLE S'ETAIT SUICIDEE

Nous annoncions hier la disparition de Mme Dubois, 31 ans, ménagère, demeurant 50, rue Fontenoy, au 1er étage.

Rappelons que cette jeune femme qui était neurasthénique, avait quitté mardi son domicile sans aucun motif, y laissant ses quatre enfants en bas-âge.

Le mari de la disparue craignait avec juste raison que son épouse ait attenté à ses jours. Le corps de la disparue a été, en effet, repêché dans l'après-midi de mardi, à Saint-André-lez-Lille, à proximité du Pont-Royal. La famille l'a formellement reconnue hier matin.

Pour l'entretien et l'embellissement de Lille

La Commission du Nouveau Plan, réunie à la mairie, a examiné les questions suivantes :

Interdiction de construire sur les terrains de zone ; Eclairage de la Place Rihour ; Eclairage du Grand Boulevard Lille-Roubaix à la suite d'une demande des « Amis de Roubaix » ; Demande de pose de tableaux-réclames ; Reconstruction des quartiers démolis ; Demandes de construire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 15 novembre

COUPS ET BLESSURES. — Ernestine Vandamme, femme Hazebrouck, 38 ans, cabaretière 39, rue Léonard-Danel, à Lille, est condamnée à 50 francs d'amende pour violences causées à Mme Hélène D'Hoire, épouse Evelenaere qui obtient comme partie civile une somme de 150 francs de dommages et intérêts.

— Deux mois de prison et 50 fr. d'amende à Danel Moïse-André, 27 ans, débardeur, demeurant à Lille, 3, passage du Pont-Saint-Agnès pour avoir, sans raison, porté des coups, le 14 septembre, sur Gustave Thomas et sa femme, née Eugénie Lefort, qu'il avait rencontrés sur les talus des fortifications.

CHASSE INTERDITE. — M. Gustave Descamps, 38 ans, ingénieur, demeurant à Anvers, se trouvant le 9 septembre en vacances chez des amis à Comines, a été surpris chassant sur le terroir de la commune sans permis de chasse. Le tribunal le condamne à 50 francs d'amende, à 100 fr. d'amende spéciale et à la confiscation du fusil ou à défaut de représentation de l'arme au paiement d'une somme de 500 francs.

BLESSURES PAR IMPRUDENCE. — Auguste Desmazière, 26 ans, 50, rue de Rouen, à Tourcoing, chauffeur d'auto au service de M. Delcroix Charles, a tamponné le 26 août, à Tourcoing, boulevard Gambetta, Madeleine Samyn, qui, heureusement, ne fut pas grièvement blessée. Coût : six jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende.

Œuvre de bienfaisance

Voici les numéros gagnants de la tombola organisée en faveur de Mme veuve Rogié, mère de cinq enfants en bas âge :

1	14	39	45	58	64	85	115	160	164	244	266
296	305	331	339	351	400	428	449	453	455	457	459
482	486	504	528	612	658	733	762	779	794	796	800
859	860	869	878	885	913	919	937	957	977		

Nos Amicales laïques

AMICALE VOLTAIRE

L'Association des anciens élèves de l'école Voltaire s'est réunie dimanche 11 courant, en vue d'examiner la situation morale et financière et nommer une nouvelle Commission.

Au cours de cette réunion, le Président a retracé les travaux de l'Amicale, depuis sa réorganisation, à l'armistice, ses efforts pour venir en aide aux enfants nécessiteux, auxquels elle a pu distribuer depuis 2 ans une somme d'environ 3.000 francs, par dons de costumes, bérets, cache-nez, gâteries, voyage à Zuydcoote cet été, etc., la création d'une section d'éducation physique qui, sous l'habile direction de son professeur M. Fleurquin, contribue à relever la constitution de bon nombre d'enfants affaiblis durant cinq années de privations ; enfin, la fondation d'une section de tir avec le concours de MM. Rondelet, Crépin et Gaucher, où nos adhérents peuvent trouver tous les dimanches un amusement sain et à peu de frais.

Certes, il a fallu bien du courage aux dirigeants de l'Amicale Voltaire pour assumer une aussi lourde tâche à un moment aussi critique et dans des quartiers aussi pauvres. Mais, petit à petit, l'oiseau fait son nid et cette Association, qui comptait à l'armistice 40 membres, arrive aujourd'hui à près de 200, marchant tous la main dans la main dans un but commun : faire le bien, et dont les efforts sont heureusement récompensés par le succès sans cesse croissant de leur Amicale.

Désireux de prouver ensuite à leur sympathique président, M. H. Duprez, leur reconnaissance pour le dévouement inlassable dont il a toujours fait preuve, les membres de l'Amicale lui offrirent un superbe bronze d'art, dont la remise fut précédée d'un discours très goûté de M. Blondel, vice-président. Le président remercia en termes émus, vivement touché par cette nouvelle preuve de l'amitié qui unit tous les adhérents de l'Amicale Voltaire.

A l'issue de cette cérémonie, il fut procédé à l'élection du nouveau bureau, désormais constitué comme suit : MM. H. Duprez, président ; R. Blondel, G. Viste, vice-présidents ; Ch. Vromant, secrétaire-trésorier général ; Dumoulin, Kesteloot, secrétaire ; Commission : MM. Sculier, Debut, Wibaut, Debuck, Bourgois, Allain, Debut, Delmar, Batteau, Blondel, Bondelet, etc.

La réunion prit fin ensuite et les assistants se séparèrent plus confiants que jamais en la vitalité de l'Amicale Voltaire, et des œuvres laïques.

Cours Municipaux d'apprentissage

ECOLE BAGGIO

Voici le programme des cours obligatoires pour les apprentis âgés de moins de 18 ans :

Lundi et mercredi, de 18 h. 30 à 20 heures: Croquis coté et lectures de dessins (ajusteurs, tourneurs, modeleurs, etc...

Samedi, de 18 h. 30 à 20 heures : Constructions géométriques avec applications au traçage (chaudronniers tôliers, ferblantiers).

Mardi et vendredi, de 18 h. 30 à 20 heures : Technologie mécanique.

Lundi de 18 h. 30 à 20 heures : Technologie du bois, tracés géométriques, compartiments à l'usage des menuisiers.

Dimanche, de 8 h. 30 à 10 heures : Dessin d'ornement avec application aux industries d'art (ébénistes, tapissiers, forgerons, typographes, etc.).

Filature (Institut Industriel), le dimanche, de 10 à 12 heures.

Tissages (Institut Industriel), le dimanche, de 8 à 10 heures.

Chauffeurs-conducteurs (Institut Industriel), le jeudi, de 6 heures 45 à 8 heures.

TRAVAUX PRATIQUES

Cours du bâtiment : Menuisiers et serruriers (Béguinage), tous les jours, sauf le samedi, de 18 à 20 heures. — Plombiers-zingueurs (Béguinage), tous les jours, sauf les lundi et samedi, de 18 à 20 heures. — Maçons (Béguinage), tous les jours, sauf les lundi et samedi, de 19 à 21 h.

Ajusteurs, tourneurs (Ecole Baggio), les jeudis et samedis, de 18 h. 30 à 20 heures.

Compositeurs et imprimeurs typographes, imprimeurs-lithographes, ...eurs-façonniers (Ecole Baggio), tous les jours sauf le jeudi, de 16 à 19 heures.

Ecole pratique de commerce et d'industrie pour jeunes filles 11 rue de Thionville. — Cours de perfectionnement professionnel et cours ménagers.

La réouverture de ces cours a eu lieu le lundi 22 octobre 1923. Ils ont lieu le soir et le dimanche matin dans les locaux et aux jours suivants :

1. Rue de Thionville 11 de 18 h. 30 à 20 h. 30. — Lundi : Coupe et couture du costume féminin, commençantes ; sténo-dactylographie, professionnelles.

Mardi : Enseignement ménager, cuisine, raccommodage, repassage, économie domestique ; Français et correspondance commerciale, commençantes.

Mercredi : Coupe et couture, professionnelles ; Sténo-dactylographie, commençantes.

Jeudi : Dessin appliqué aux industries féminines ; Anglais, commençantes.

Vendredi : Enseignement ménager : lingerie ; Français et correspondance commerciale (2e année).

Samedi : Broderie blanche et d'ameublement ; Anglais 2e année.

Dimanche matin : Comptabilité, de 9 heures à midi.

2. Rue Fénelon, de 18 h. 30 à 20 h. 30 (local de la cantine scolaire). — Lundi, mercredi et vendredi : Enseignement ménager, économie domestique, cuisine, repassage, coupe et couture usuelles ; raccommodage.

Pour les inscriptions s'adresser à l'Ecole, n. 11, rue de Thionville, le soir, de 19 à 20 h. 30, et pour la rue Fénelon, le lundi, à la même heure.

Université populaire

Nous apprenons avec plaisir que les Conférences de notre Université Populaire reprendront le dimanche 9 décembre prochain. Elles seront données dans la salle du Conservatoire, place du Concert, et auront lieu à 15 heures 30, aux dates suivantes : 9 décembre, 3 janvier, 10 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai.

En outre des dévoués conférenciers lillois, le Comité s'est assuré le concours d'orateurs parisiens.

La partie récréative sera remplie par l'Association Artistique Lilloise, dirigée par M. Accolet.

Le secrétaire est à la disposition des sociétaires pour tous renseignements complémentaires. Remise des carnets, 63, rue de Turenne, tous les dimanches matin.

Chambre des avoués

Est nommé avoué près le tribunal de 1re instance de Lille : M. Degouy, en remplacement de M. Desmazières.

NOS ARTISTES

M. Etuum, élève au Conservatoire de Lille, classe de flûte de M. Bouillard, vient d'être reçu le premier à la seconde épreuve d'admission au Conservatoire de Paris.

M. Bouillard avait présenté deux élèves, dont M. Gras, qui avait été admis à la première épreuve d'élimination.

Cette année M. Bouillard, qui ne compte plus ses succès, avait un ancien élève, M. Harbonnier, nommé professeur au Conservatoire de Valenciennes.

PETITES NOUVELLES

MENDIGOT. — Le sieur Charles Vallot, 40 ans, manœuvre, domicilié à Neuf Château, rue Verdunoise, 28, a été appréhendé et déféré au Parquet, pour mendicité rue Faidherbe.

COUP DE TAMPON. — Rue Nationale, à proximité de la Grande-Place, l'auto de M. Vigier Verley, demeurant avenue Emile-Zola, a été tamponnée par un car A. Un garde-boue détérioré. Pas d'accident de personne.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Une voiture d'ambulance a transporté à l'Hôpital de la Charité, M. Charles De Pauw, 30 ans, charpentier demeurant rue de Tourville dans un baraquement. M. De Pauw s'était blessé au cours de son travail dans une maison en construction dite rue de Tourville. Un docteur appelé à lui donner les premiers soins a constaté des contusions au poignet et sur diverses parties du corps.

UN DON QUICHOTTE... D'APRES GUERRE. — *Hier dans la soirée*, vers 22 heures, passait rue de Paris, un soldat ivre qui, arrivant près d'une voiture de marchand de charbon, en stationnement à la hauteur du café du « Au Chien Fidèle », ne trouva rien de mieux que d'aller exciter le cheval.

La bête lança quelques ruades, au bruit desquelles le propriétaire sortit de l'estaminet où il était allé prendre une consommation.

Le soldat, interrogé, répondit arrogamment, voulut « tomber la veste », mais, trop tard, car il reçut une bonne correction.

La discussion se poursuivant, dame Police survint, qui mit bon ordre à la situation et emmena au poste le soldat manifestant. Quelques jours de prison pourraient bien le châtier de sa témérité.

LA VIE DES LILLOIS

Pendant la semaine du 14 au 20 octobre 1923, le montant de la population accuse 72 naissances et 51 décès, attribuables aux maladies graves et connues dans les proportions suivantes : 3 cas de tuberculose pulmonaire, 3 de cancer, 5 d'hémorragie et ramollissement du cerveau et 7 de maladies de cœur. La gastro-entérite de 0 à 1 an, perd du terrain et ne figure plus que pour deux cas. Heureuse constatation, de même que celle de l'excédent qui continue des naissances sur les décès !

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DU CAMP DE FRIEDRICHEFELD

L'Association s'est réunie salle des Templiers, sous la présidence de leur camarade Jules Robbe, qui, en sa qualité d'ancien secrétaire de l'« Amicale Lilloise » du Camp, avait lancé l'invitation.

Après un échange de vue où fut notamment envisagée la question de l'indemnité, ils ont décidé de se former en amicale et ont nommé un bureau et une commission provisoires ainsi composée : Président : Adrien Saunier ; Trésorier: Arthur Debuchy ; Secrétaire : Jules Robbe (rue d'Artois, 2 à Lille) ; Commissaires : César Pesez (délégué de la Presse) ; Jules Bouchez, Fernand Deconninck ; Alfred Duvocelle ; Achille Filnois ; Clovis Guilte ; Edmond Lefranc.

Enfin M. Emile Desmarchelier est nommé secrétaire adjoint.

ECOLE UNIVERSITAIRE DE MUSIQUE DE LILLE

Cours gratuits, dimanche, à 9 heures, numéro 16 bis, rue Fabricy. Certificat d'aptitude à la fonction de musicien d'orchestre.

Jury : MM. Cruque, des Concerts Colonne, 1er prix du Conservatoire de Paris ; Froissart, 1er prix de composition musicale à l'Union Française de la Jeunesse ; Blareau, directeur.

Mention très bien : Louis Cavier, Maxime Bal, violonistes ; Roger Dupret, Fernande Leprette, pianistes. — Mention bien : Robert Chatry, Paule Testit, Charlotte Schmoll, Michel Laurent. — Mention assez bien : Hélier Bonte, Albertine Pruvost.

CIRCULATION INTERROMPUE

Par arrêté du 10 novembre, M. le Préfet du Nord interdit la circulation, du 15 novembre à midi au 16 novembre, à midi, sur la route nationale n. 42, ...te rue Esquermoise, entre la Grande-Place et la rue de la Barre, au territoire de la commune de Lille, pendant les travaux à exécuter pour le remplacement d'appareils de voie sur les lignes O et K de la Compagnie des Tramways, au carrefour des rues Esquermoise, Thiers et Basse.

LA CIRCULATION DES CHIENS

Le Maire de Lille vient de prendre un arrêté interdisant pendant un délai de deux mois, selon les dispositions habituelles, la libre circulation des chiens.

VENTE DE VIEUX MONUMENTS AU CIMETIERE DU SUD

Une vente de vieux monuments, croix, couronnes, porte-couronnes, boîtes à couronnes et arbres abattus, aura lieu lundi 19 novembre 1923, à 2 heures de l'après-midi, au Cimetière du Sud, par M. Baligand, commissaire-priseur, à Lille.

Rendez-vous à l'entrée du cimetière.